

ÉCOLE MATERNELLE L'ESPELIDOU GASSIN

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2022

Présents :

Représentants de la commune : Mme VARINOT (adjoite affaires scolaires)

Représentants des parents d'élèves : Mesdames RIO, PERRON, CONSONNI, BLAY.

Enseignantes : Mme BASTIE-TURRO (Directrice), Mme PERTUISOT (enseignante), Mme DUMAS (enseignante), Mme REVERSADE-DULAC (enseignante).

Représentante des ATSEMS : Mme SPURI RAGNI.

DDEN : Pas de DDEN.

Absents excusés : Mme LUCAS, IEN de Cogolin.

ORDRE DU JOUR

*La séance a été ouverte à 17h par Mme La Directrice.
Les différents points à l'ordre du jour ont ensuite été abordés.*

➤ **Représentants des parents d'élèves 2022-2023**

Présentation du comité des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2022/2023 :

- Mme RIO : petite section
- Mme CONSONNI : Moyenne section
- Mme PERRON : Moyenne et Grande section
- Mme BLAY : grande section

Les élections se sont déroulées par correspondance entre le 30 septembre et le 08 octobre.

Je remercie les parents volontaires et élus et leur souhaite une très bonne année scolaire dans leur rôle de représentants.

➤ **Rentrée 2022 : bilan**

La rentrée du jeudi 1^{er} septembre s'est bien déroulée. Pour la 3^{ème} année consécutive, l'école comporte 4 classes avec chacune une ATSEM.

Mme GIMENEZ a quitté l'équipe et a été remplacée par Mme Christine MOINER-MAURER. L'équipe enseignante et moi-même tenons à remercier la mairie pour ce remplacement et la présence de Mme Christine MOINER-MAURER au sein de l'école.

- PS Mme BASTIE (déchargée le jeudi par Mme Amandine BRONDELLO)
- PS/MS Mme DULAC (quotité de travail 75 %, déchargée par Mme Gwendoline ARNAUD, le mardi)
- MS/GS Mme DUMAS
- GS Mme PERTUISOT

Les effectifs actuels des élèves inscrits pour l'année par niveaux sont les suivants :

Petite section : 24
Moyenne section : 29
Grande section : 25

Ce qui donne par classe :

- Petite section : 24
- Moyenne section : 17 (-1 forain absent à l'année) donc 16 au quotidien
- Moyenne section/grande section : 19 (-1 saisonnière absente jusqu'en mars) donc 18 au quotidien
- Grande section : 18

Effectif sur l'école : 78

Actuellement : 76

L'effectif de 78 est bas pour 4 classes, et les prévisions pour 2023/2024 sont estimées à 71 (18 PS, 24 MS, 29 GS) avec une moyenne de 17,75 élèves par classe.

➤ Travaux et sécurité

Travaux :

L'équipe enseignante remercie la mairie et les services techniques pour les travaux réalisés durant l'été :

- Suppression des bancs et barrières autour des arbres de la cour pour davantage d'espace plantations,
- Remise en peinture de la classe de petite section, colmatage de fissures, d'infiltrations d'eau et vérification des étagères murales,
- Installation d'étagères dans la classe de grande section,
- Remplacement à neuf de tous les téléphones de l'école et vérification des ordinateurs des classes.

Nous remercions également les services techniques pour le nettoyage quotidien de la cour tous les matins avant l'arrivée des élèves.

Demandes effectuées/ en cours :

- Création d'un meuble papier en MS/GS,
- demande de terre / terreau pour les jardinières,
- remplacement du robinet de classe de MS/GS cause fuite.

Exercices de sécurité :

- Exercices incendie : Un premier exercice a été réalisé le 26/09/2022 et tout s'est bien déroulé. Deux autres exercices sont prévus entre le mois de novembre et le mois de janvier.

- Exercice attentat-intrusion : il nous a été demandé la réalisation d'un exercice attentat intrusion avant le 21/10, celui-ci a été effectué le 06/10 en présence de la gendarmerie. En effet, la procédure nécessite une activation de l'alerte via les télécommandes reliées au poste de commandement.

Tout s'est bien déroulé, les élèves se sont montrés particulièrement calmes et silencieux pendant la durée de l'exercice.

Quelques anomalies ont été constatées :

- * le verrou de la porte de communication classe/dortoir des moyens est à l'envers (ne peut pas se fermer de l'intérieur),
- * il manque une télécommande dans la classe de MS/GS de Mme DUMAS,
- * les agents de restauration ne peuvent pas s'enfermer dans la partie vestiaires, la serrure étant de l'autre côté.

La question de la hauteur du mur de la cour se pose par rapport à la hauteur du talus extérieur, celui-ci permettant à un adulte de passer aisément la tête voire de le franchir.

Exercice de confinement pour « risque majeur » : il a été réalisé un exercice de confinement le 10/10. La mallette PPMS a été vérifiée à cette occasion.

Règlement intérieur 2022/2023

Comme chaque début d'année scolaire, le Conseil d'École approuve et vote le règlement intérieur pour l'année.

Points importants :

- Assiduité et ponctualité : l'abaissement de l'âge obligatoire d'instruction à 3 ans depuis la Loi pour une école de la confiance du 28 juillet 2019 entraîne un devoir d'assiduité et un respect des horaires de l'école.
- PAI et médicaments : tout problème de santé doit faire l'objet d'un PAI avec le médecin traitant, le médecin scolaire, les parents et l'équipe enseignante. Aucun médicament ne peut être administré par les enseignantes et les ATSEMS.

Cette année, nous devons également inclure le plan de prévention harcèlement réalisé par l'école en cas de situation avérée de harcèlement sur un élève par ses pairs.

Ce plan comporte 4 axes répartis entre la prévention et la sensibilisation au harcèlement et la prise en charge d'une situation (sensibiliser, former, prévenir, prendre en charge).

La partie prévention/sensibilisation est composée de jeux de rôles, d'utilisation d'albums de littérature jeunesse (accords toltèques) pour expliquer/présenter la notion, les risques, les rôles harcelant/harcelé.

La partie prise en charge est orientée vers le dialogue, l'écoute, la représentation de la situation via le personnage de Willy (pratique du message clair) et les actions menées sur le papier pour symboliser les faits.

Une prise en charge plus globale est proposée aux parents alors concernés (Psychologue, médecin scolaire...).

L'ajout du paragraphe suivant est proposé pour le règlement intérieur :

La loi du 08 juillet 2013 prévoit un plan de lutte contre le harcèlement scolaire dans toutes les écoles. Celui-ci se caractérise par des violences répétées parfois peu visibles aux yeux des adultes.

4 axes définissent le plan de lutte à l'école maternelle de Gassin : sensibiliser, former, prévenir, prendre en charge. Les parents doivent alerter le corps enseignant lorsqu'ils ont connaissance d'un conflit entre enfants. Lorsqu'un enfant est victime ou témoin d'actes d'agression, il doit alerter et se placer sous la protection d'un adulte.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Projets pédagogiques et EDD 2022/2023

La grande majorité des projets, actions et sorties porte sur l'EDD pour respecter nos engagements de niveau 1 et pour viser le niveau 2 en mai 2023.

- L'usage exclusif du cahier de liaison et du cahier de vie numérique et la suppression définitive des cahiers format papier sont actés depuis le 1^{er} septembre. 100 % des familles sont connectées.

Sorties effectuées depuis la rentrée :

- Les vendanges se sont déroulées cette année comme à leur habitude : les 4 classes se sont rendues au domaine Bertaud-Béliou le 12 septembre. Les élèves ont pu cueillir et goûter le raisin et découvrir le traitement du raisin (jus). A cette occasion, l'équipe enseignante remercie la famille GODRIE-PERRON de leur accueil depuis plusieurs années.

- - la participation au projet « dessine-moi une tomate » à Grimaud. 3 classes ont participé au projet le 16 septembre mais globalement ce fût assez décevant : les ateliers prévus au programme en lien avec l'environnement ont été inexistantes. L'expérience ne sera pas renouvelée.

- Les classes de petite et moyenne section se sont rendues à La Garde Freinet durant la première quinzaine d'octobre pour l'animation marrons et châtaigniers, afin de poursuivre la connaissance de l'environnement proche.

- Les classes de PS, MS/GS et GS sont allées à la découverte du sentier de l'Alartane en face de l'école à la recherche d'arbres bien précis (chêne) et ces petites randonnées vont se poursuivre au cours de l'année en lien avec l'ONF éventuellement.

- Les classes de MS/GS et de MS se sont rendues au jardin derrière l'école en octobre pour une première visite.

Projets et sorties à venir :

- Une rencontre avec l'éleveur ovin qui installe ses troupeaux vers le Brost est prévue courant février pour découvrir le métier, la vie du troupeau,

- une production ponctuelle d'herbes aromatiques (PS/ MS-GS) pour fournir la cantine et permettre aux élèves de faire le lien entre la graine et l'assiette, et respecter davantage ce qui est servi au restaurant scolaire,

- la mise en place d'un composteur à l'échelle de l'école pour jeter les déchets cantine et réduire le contenu des poubelles,

- La mise en place d'un poulailler dans la cour,

- La participation à l'expérience d'aquaponie en tant qu'école pilote,

- L'accueil des ambassadrices du tri de la Communauté de Communes avec deux objectifs : le tri des déchets et la présentation du principe du compostage (2 ou 3 interventions gratuites proposées),

- la découverte de la transhumance aux alentours de Gassin,

- la découverte de l'aéroport de La Môle : le premier aéroport de France à vouloir devenir neutre en carbone sans compensation,

- 2 classes transplantées à la Martre (Logis du pin) 15/16/17 mai (3 jours, 2 nuits) pour les GS et les MS/GS avec une thématique et des ateliers sur l'environnement.

Festivités sur l'année :

- Décembre : Spectacle de marionnettes le 1^{er} décembre dans la salle Espéridou, goûter offert par la Mairie le vendredi 16 décembre à l'école, puis passage du Père Noël avec le livre offert par la Mairie et sélectionné par les enseignantes.

- Lundi de rentrée des vacances de février : carnaval sur la journée,

- Mai : fête de l'école avec kermesse et lots, cérémonie de passage GS/CP,

- Juin : Spectacle de fin d'année : Thème des Amériques.

La séance a été levée à 18h30.

La Directrice : Florence BASTIE-TURRO